



Station d'épuration de Nègrepelisse



● FICHE TECHNIQUE

Fonction : traitement des eaux usées (domestiques) de la commune de Nègrepelisse

Réalisation : 2008-2009

Capacité : 4000 eh, extensible à 6000 eh

Niveau de rejet : 25mg/l DBO5, 125 mg/l DCO et 35 mg/l MES

Coût de réalisation :

- Estimation AVP : 2.0 M€ HT (station 1.6 M€ + adduction 0.4 M€)
- Marché de travaux : 1.95 M€ HT
- Décompte final : 1.95 M€ HT

● INNOVATIONS

La station de Nègrepelisse présente plusieurs innovations par rapport aux filières classiques de filtres plantés :

- extension du procédé à 4000/6000 eh
- dérivation des eaux brutes vers le lagunage existant conservé en cas de dysfonctionnement complet de la nouvelle station (cas de coupure de courant par exemple)
- intégration des deux lagunes existantes dans la filière, entre les deux étages de filtration
- pas de dégrillage en tête
- manœuvres entièrement automatisées, avec manœuvre manuelle en secours

Plan de financement :

Agence de l'Eau	: 972 000 € HT	45%
Conseil Général	: 177 000 € HT	8%
Union Européenne	: 200 000 € HT	10%
Autofinancement	: 807 000 € HT	37%
T o t a l	: 2 155 000 € HT	100%

Communauté de Communes



Maître d'ouvrage :

Communauté de Communes
Terrasses et Vallée de l'Aveyron
BP35
82800 Nègrepelisse
05 63 30 90 90
cctva@info82.com

INGENIERIE EUROPE



Maître d'œuvre :

GINGER ENVIRONNEMENT &
INFRASTRUCTURES
Parc Eureka
Immeuble Le GENESIS
97 rue de Freyr
34000 Montpellier
04 67 40 90 00
a.paulus@gingergroupe.com



Suivi technique :

SATESE 82
58 av Marcel Unal
82000 Montauban
05 63 63 14 27



Réalisation :

EPUR NATURE
ZA Les Balarucs
84510 Caumont-sur-Durance
04 90 01 21 21
christian.pietri@epurnature.fr



Station d'épuration de Négrepelisse

FILIERE

Les eaux usées arrivent à la station par une canalisation de refoulement (renforcée dans le cadre du projet) et transitent successivement par les ouvrages suivants :

1. ouvrage d'entrée avec comptage électromagnétique (sur la canalisation de refoulement) et vannes pneumatiques de basculement sur le lagunage
2. poste de relevage étage 1 : stockage et envoi des eaux brutes sur les filtres 1er étage
3. filtres plantés de roseaux étage 1 : première épuration
4. lagunes existantes : traitement complémentaire principalement en été, période de sensibilité accrue du ruisseau récepteur
5. poste de relevage étage 2 : stockage et envoi des eaux brutes sur les filtres 2
6. filtres plantés de roseaux étage 2 : deuxième épuration
7. canal débitmétrique type Venturi : mesure du débit en sortie de traitement.

Chaque étage de filtration est constitué de six filtres en parallèle (regroupés en deux bassins) alimentés en alternance avec basculement tous les 3 jours environ ; il y a donc à tout moment deux filtres en service et quatre au repos.

Chaque filtre est divisé à son tour en plusieurs casiers alimentés chacun par une pompe dédiée ; cette division autorise une réduction des dimensions (pompes, canalisations...) et donc des coûts de réalisation et de renouvellement.

L'extension à 6000 eh se fera par ajout à chaque étage de filtres identiques aux existants sans modification de la structure actuelle.

